

## INDICATEURS-CLÉS DU TRIMESTRE

### Indice des prix des produits alimentaires

- ↗ production agricole : + 2,7 %
- ↗ IPAMPA\* : + 0,7 %
- ↗ production agroalimentaire : + 0,2 %
- ↗ consommation alimentaire : + 0,5 %

\*Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (4<sup>e</sup> trimestre 2017)

### Commerce extérieur agricole et agroalimentaire

- ↗ solde commercial français : 1 620 M€
- ↗ solde commercial Hauts-de-France : 35 M€ (4<sup>e</sup> trim. 2017)

- ↗ Cours du baril de pétrole Brent : 64,73 \$  
+ 3,5 % sur un trimestre (29/03/2018)

- ↗ Cotation Euro-Dollar : 1 € = 1,23 \$  
+ 4,2 % sur un trimestre (29/03/2018)

- ↗ Croissance du PIB : + 0,7 % (4<sup>e</sup> trim. 2017)

→ Déficit budgétaire : - 2,6% du PIB

↘ Dette publique : 97 % du PIB  
(4<sup>e</sup> trimestre 2017)



## COMMERCE EXTERIEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : une évolution qui interroge...

Le commerce extérieur agricole et agroalimentaire a longtemps été considéré comme une force pour l'économie régionale. Cependant, son évolution sur les 4 dernières années interroge. L'excédent commercial se réduit, d'année en année sous les effets conjugués d'une stagnation des exportations et d'une hausse lente mais continue des importations.

### Une baisse structurelle de l'excédent agricole et agroalimentaire régional

Le dernier trimestre de l'année 2016 avait marqué un tournant pour le commerce extérieur régional. Pour la première fois, les importations agricoles et agroalimentaires surpassaient les exportations. En 2017, même si le solde revient dans le vert, la tendance baissière des années précédentes semble se confirmer.

Les exportations agricoles et agroalimentaires ont atteint 8 Md€ en 2017 dont 75 % proviennent du versant Nord de la région. Si le solde est positif pour tous les trimestres, il chute de 83 % par rapport à 2016 confirmant ainsi le caractère structurel de la baisse des 4 dernières années.

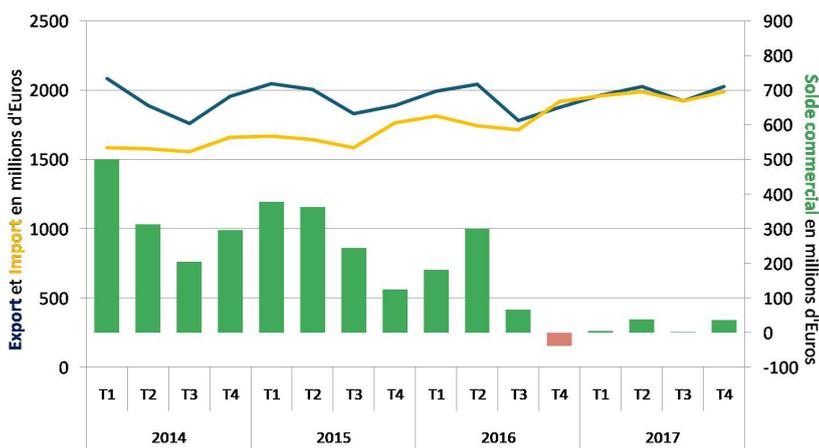
### Des trajectoires différentes pour les produits phares régionaux

Après une année 2016 difficile, la filière sucrière connaît une nette amélioration de ses exportations (+ 23 %). La fin des quotas sucriers, l'augmentation des surfaces dédiées à la culture de betteraves sucrières ainsi que les très bons rendements annuels semblent, pour cette année du moins, avoir offert à la région de nouvelles opportunités d'exportations.

En revanche, le contexte est moins favorable pour la filière céréalière, de par la situation de concurrence internationale accrue (notamment celle de la Russie), et de hausse de l'euro qui impacte la compétitivité des céréales françaises hors Europe. L'augmentation des exportations à destination des pays européens voisins (+ 35 % pour les Pays Bas, + 17 % pour la Belgique) n'a pas suffi à compenser la forte baisse à destination des pays tiers (- 60 % pour l'Afrique du Nord). En outre, la région subit encore les conséquences de la mauvaise récolte 2016.

Enfin, le constat est mitigé pour le secteur laitier : les exportations augmentent en valeur mais diminuent en volume. De plus, cette année a particulièrement été marquée par la dégringolade de la demande chinoise en produits laitiers (ralentissement de la croissance et volonté politique de reconquête du marché intérieur).

### Évolutions trimestrielles des échanges agricoles et agroalimentaires des Hauts-de-France



Source : Douanes -Traitements Chambre d'agriculture Hdf



## FILIERES REGIONALES : des débouchés à trouver et des opportunités à saisir

Dans une région leader pour de nombreuses productions agricoles et agroalimentaires, tant en France qu'en Europe, les volumes de production dépassent souvent les volumes de consommation. L'enjeu n'est donc finalement plus « comment produire plus » mais « pour qui et comment produire ? ».

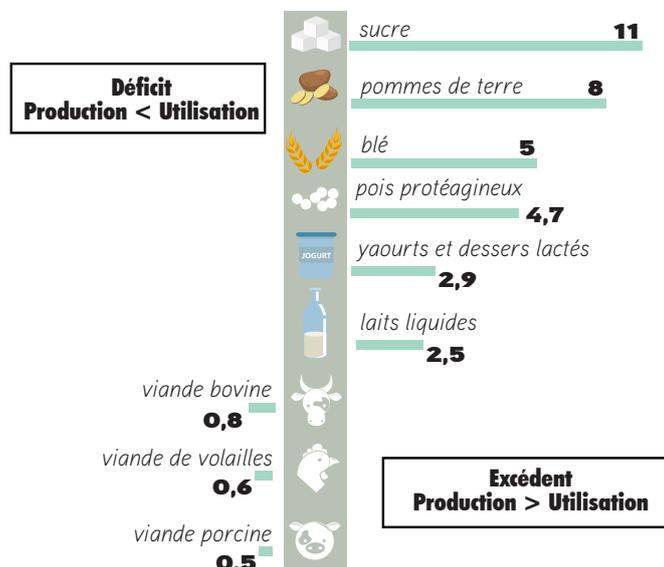
Pour tout pays ou tout territoire, le développement du secteur agricole a toujours été lié à la problématique de l'autosuffisance alimentaire. Il s'agit de satisfaire les besoins alimentaires de sa population.

Et sur ce point, notre région Hauts-de-France dispose de nombreux atouts. Dans de nombreuses filières, davantage végétales qu'animales, l'auto-provisionnement est même largement dépassé. Autrement dit : notre région produit plus qu'il ne faut pour répondre aux besoins régionaux (consommation humaine et animale, transformation agroalimentaire). Un constat a priori encourageant et très positif pour nos filières.

Pourtant, le solde commercial régional se dégrade (cf. zoom page 1) et de nombreux acteurs régionaux alertent sur le déficit de transformation de nos produits bruts. Ce constat pose la question de la diversification de nos débouchés : Reconquête du grand export ? Développement complémentaire de l'alimentaire et du non alimentaire ? Élargissement de la palette des circuits de commercialisation ? Pérennisation des outils de transformation ? Approvisionnement régional de nos unités industrielles ? De nombreuses questions qui ouvrent pour la région de nombreuses opportunités de développement.

### Ratio d'auto-provisionnement pour les productions phares de la région Hauts-de-France

(production / utilisation intérieure\*)



\* Utilisation intérieure = Consommation humaine + autres utilisations indirectes (dont consommation animale).

Note de lecture : la valeur 1 correspond à production = utilisation. Pour la pomme de terre, la production est 8 fois supérieure à l'utilisation régionale.

Source : Bilans approvisionnement AGRESTE 2015, traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

## CONJONCTURE RÉGIONALE : une reprise économique confirmée dans les Hauts-de-France

Après plusieurs années moroses, l'année 2017 se termine sur une note positive pour les opérateurs économiques régionaux et les perspectives 2018 sont encourageantes selon les enquêtes annuelles de conjoncture de la Banque de France et de la CCI.

### Une année 2017 favorable à tous les secteurs régionaux

2017 est marquée par un retour de la confiance des entrepreneurs. 76 % d'entre eux estiment ainsi que leur situation économique est bonne ou moyenne alors qu'ils n'étaient que 54 % en 2016. Ce contexte favorable a permis une augmentation de la création d'entreprise dans la région (1 700 créations de plus qu'en 2016).

Tous les secteurs profitent de cette reprise. L'industrie connaît une forte progression de son chiffre d'affaires en 2017 (+ 4,5 %). L'investissement, les exportations et la rentabilité du secteur sont également en hausse. Cependant, ces bons résultats recouvrent des disparités entre branches. Si les branches de la métallurgie, de la chimie et des matériels de transport s'illustrent par leur dynamisme, les industries du textile et des biens d'équipement sont davantage en difficulté. Quant aux industries agroalimentaires (IAA), malgré une hausse de 4,7 % de leur chiffre d'affaires, elles connaissent une forte baisse de leur rentabilité en 2017.

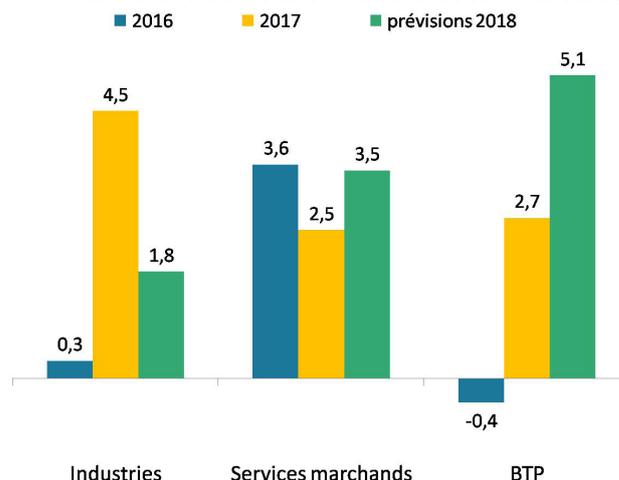
A noter, le secteur de la construction, malgré une rentabilité encore fragile, connaît une reprise d'activité après des années difficiles, particulièrement grâce à la branche des travaux publics.

### Des prévisions 2018 optimistes pour l'activité mais pas encore pour l'emploi

Les prévisions pour l'année à venir sont optimistes pour tous les secteurs. Il est toutefois à noter que cette amélioration du climat des affaires n'entraîne, pour le moment, pas de reprise de l'emploi qui continue à diminuer dans les secteurs de l'industrie (-0,9 %) et de la construction (-1,1 %).

### Un bilan 2017 positif et des prévisions 2018 encourageantes

Évolution annuelle du chiffre d'affaires selon les secteurs



Sources : Banque de France, Traitement Chambre d'Agriculture Hdf

## PAC POST 2020 : le nouveau cadre se précise

Malgré une baisse attendue de son budget, la PAC post 2020 devra s'attacher à répondre à plusieurs attentes sociétales. En plus de proposer un cadre plus juste de distribution des aides (à la fois entre Etats membres et entre agriculteurs d'un même Etat), elle aura pour objectifs d'accompagner le renouvellement générationnel et l'innovation tout en voyant ses exigences en matière environnementale augmentées. Si les négociations ne sont pas encore totalement arrivées à leur terme, le cadre de la nouvelle PAC se dessine déjà.

### Un renforcement du rôle des États et des régions pour une PAC moins contraignante

Afin de réduire le surplus de charges administratives engendré par le verdissement de la PAC et d'offrir plus de flexibilité aux états membres, la direction générale de l'agriculture et du développement rural a proposé de recentrer les actions de l'Union européenne sur celles qui apportent de la valeur ajoutée. Dans cette optique, le cadre général de la PAC sera encore proposé par la Commission et restera commun. Il concernera notamment le développement d'un secteur agricole résilient, intelligent et performant ; l'amélioration des performances environnementales ou le renforcement du tissu socio-économique.

En revanche, les États membres auront désormais la charge de décliner ces objectifs communs en des objectifs nationaux voire régionaux et de définir les règles d'éligibilité et les obligations à respecter. Ils présenteront ainsi chacun un plan stratégique national qu'ils mettront en œuvre après validation par la Commission européenne. Les états membres auront ainsi la possibilité de faire évoluer les frontières entre les deux piliers.

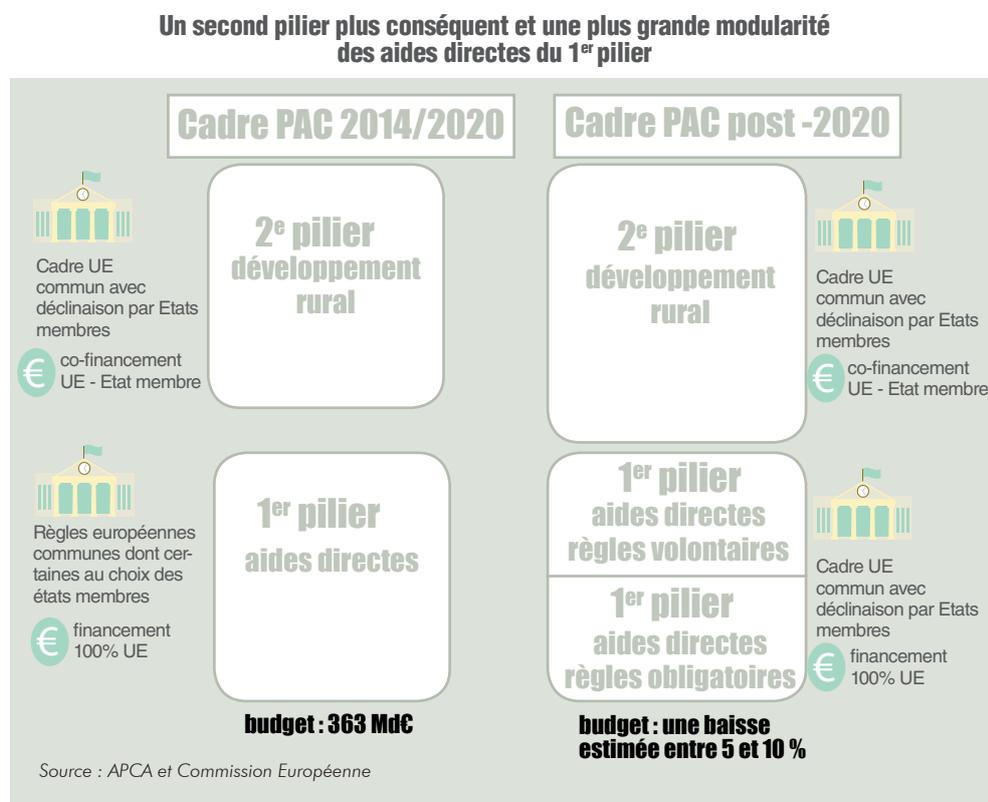
A titre d'exemple, dans la prochaine PAC, la définition des zones tampon et des rotations relèverait de décisions nationales et ne serait plus imposée par une réglementation européenne.

### Un nouveau cadre environnemental plus approfondi

Pour répondre aux nouvelles ambitions climatiques et environnementales tout en préservant les capacités de production, la Commission européenne a imaginé une nouvelle architecture verte de la PAC.

Cette architecture se déclinera en deux niveaux.

- **Le 1<sup>er</sup> niveau** sera constitué par les mesures obligatoires pour tous les agriculteurs de l'UE (y compris les agriculteurs bio). Ce niveau englobe la conditionnalité actuelle ainsi que le verdissement, et pourrait introduire de nouvelles exigences sur le climat, l'environnement, la biodiversité, le sol. La gouvernance de la nouvelle conditionnalité sera



### Calendrier de réforme de la PAC



### négociations BREXIT



NB : La réforme de la PAC dépendra de l'adoption du cadre financier pluriannuel de l'Union Européenne.  
Source : Commission Européenne

équivalente à la gouvernance actuelle. Il n'y aura donc pas de situation dérogatoire pour la mise en œuvre de ces règles comme c'est le cas avec la PAC actuelle.

- **Le 2<sup>e</sup> niveau** sera, quant à lui, constitué de mesures volontaires et facultatives pour les agriculteurs.

Aujourd'hui les mesures volontaires se résument aux MAEC, la prochaine architecture comportera :

- « **éco-schème** » dans le 1<sup>er</sup> pilier : il engloberait des mesures incitatives pour récompenser certains agriculteurs qui produisent des services environnementaux. Il pourrait par exemple englober le Bio,
- **et/ou les MAEC** dans le 2<sup>d</sup> pilier : elles resteraient basées sur un modèle de compensation de la diminution du revenu, induit par le changement de pratiques.

## Filières

**La Russie inonde la planète de blé.** Le 1<sup>er</sup> exportateur mondial de blé depuis 3 ans multiplie les succès commerciaux : un export en hausse de 270 % en 10 ans, une part dans la production mondiale qui est passée de 8,9 % en 2012-13 à 13,3 % en 2014. Petit bémol toutefois, les difficultés logistiques restent prégnantes et pénalisent encore le secteur.

**Élus et éleveurs investissent pour sauver l'abattoir Timmerman de Zegerscappel (59).** Dans un contexte de transmission de l'outil d'abattage, dernier du secteur en activité, la communauté de communes des Hauts-de-Flandre vient de lancer une étude de faisabilité de reprise de l'équipement, pour accompagner la réflexion d'un groupe d'éleveurs qui veulent pérenniser cet outil et son activité multi-espèces.

**Cocorette recherche des éleveurs.** Le spécialiste des œufs (Arras, 62), qui se renforce dans l'œuf alternatif, a lancé une campagne nationale de recrutement d'éleveurs via un site dédié : Poule-emploi.com.

**Matines lance une marque d'œufs plein air régionale.** L'entreprise lance début avril sa marque « Mas d'Auge, œufs plein air extra-frais des Hauts-de-France ». Elle en renforce la présence régionale par son engagement à la charte Terroirs Hauts-de-France. Le conditionnement se fait à Montdidier (80)

**Un bâtiment de 2 800 m<sup>2</sup> dédié aux légumes à Croixrault (80).** La communauté de communes Somme Sud-Ouest (CC2SO) s'est portée maître d'ouvrage du bâtiment "des agriculteurs" conçu pour le stockage, le lavage, le conditionnement et les expéditions (coût estimé à 2 M€). Les 40 agriculteurs portant le projet de culture légumière financeront l'achat, dès 2018, du terrain et des matériels (800 K€). 12 emplois sont prévus en 2018 et 27 en 2019.

**Fusion des coopératives légumières Prim'Alia et Covipom (02)** pour donner naissance à la coopérative Expandis qui rejoint l'unité de commercialisation du même nom : l'Union Expandis, spécialisée dans les légumes et pommes de terre destinés aux industries de transformation.

## Agroalimentaire

**Naissance de Tereos SCA.** Les 12 000 associés coopérateurs de Tereos sont désormais rassemblés en une coopérative unique, résultat de la fusion des 12 coopératives betteravières, féculières et de luzerne. L'objectif est de renforcer l'efficacité du groupe coopératif qui s'appuiera sur la constitution de quatre commissions spécialisées et de six régions.

**Méo-Fichaux veut passer le cap des 200 M€ en 2020.** Basé à La Madeleine (59), le torréfacteur Méo- mise sur la croissance de la capsule, l'essor du café bio et surtout le développement de sa marque propre, Cafés Méo. Cette marque est actuellement en discussion pour entrer chez Système U et ses 860 magasins et espère se développer à l'international, notamment au Maroc et Mexique.

**Label Rouge pour la Maison Emile Fournier.** Basée à Calais (62), la société vient d'obtenir le label rouge pour ses filets de hareng doux et fumés à l'ancienne. Pour cette année, l'entreprise espère également décrocher le label des entrepreneurs engagés et celui d'entreprise du patrimoine vivant.

**Ingredia renforce sa R&D sur les protéines de lait.** La coopérative a inauguré à Saint-Pol-sur-Ternoise (62) son unité mixte de recherche créée en partenariat avec l'Institut Charles Viollette et composée de 17 chercheurs. L'activité se concentrera sur le développement de nouveaux peptides laitiers afin de créer de nouveaux aliments dédiés aux seniors, nourrissons ou sportifs. Chaque année, la coopérative investit 1,5 % de son chiffre d'affaires (400 M€ en 2017) en R & D.

« Beauté by Roquette », une nouvelle offre dédiée au marché des cosmétiques. Le spécialiste français des ingrédients biosourcés, Roquette (Lestrem, 62), dévoilera cette nouvelle gamme de produits à l'occasion du salon In-Cosmetics qui se tiendra à Amsterdam du 17 au 19 avril 2018.

**Moret Industries rejoint l'Association chimie du végétal (ACDV).** Acteur mondial majeur dans l'agro-industrie de première et deuxième transformation, le groupe (Saint-Quentin, 02) s'associe ainsi à la mission de soutenir et d'accélérer le développement, en France et en Europe, de la chimie biosourcée.

**Mise en vente de l'usine Tropicana d'Hermes (60).** Spécialisée dans l'embouteillage de packs de jus de fruit en carton, l'usine emploie près de 100 personnes et une vingtaine d'intérimaires. La volonté de cession fait suite à une érosion notable des volumes de production.

## Énergie et développement durable

**Éolien : de nombreux projets fleurissent en Hauts-de-France.** Sur les 7 000 éoliennes en activité en France en 2017, plus de 1 300 sont en région. Sans compter les quelques 850 qui ont obtenu un permis de construire et les 800 en

cours d'instruction. Ce développement concerne l'ensemble de la région, mais se concentre avant tout dans l'Amiénois et la Haute-Somme.

**Lancement officiel du Collectif Régional du Solaire (CORESOL) en Hauts-de-France.** Les différents partenaires ont un objectif commun : travailler conjointement le développement et la massification du solaire thermique photovoltaïque en région pour ainsi atteindre les objectifs REV3 et couvrir 100 % des besoins énergétiques de la région par la production d'énergies renouvelables d'ici 2050.

**Valor'Aisne signe un contrat d'objectifs déchets et économie circulaire avec l'ADEME Hauts-de-France.** Ce contrat mobilise l'ensemble des acteurs du territoire pour atteindre des objectifs de réduction de 5 % de production de déchets en 2020 par rapport à 2014, d'un taux de valorisation de 45 % en 2020 et de connaissance des coûts de gestion des déchets à l'échelle du département (70 % des collectivités adhérentes engagées dans la démarche).

## Transports & logistique

**Ports de Lille : après une année 2017 faste, de gros chantiers à venir.** Le plus important concerne la construction à Santes, pour l'entreprise Roquette, d'un bâtiment de 48 000 m<sup>2</sup> qui s'ajouteront aux 41 000 m<sup>2</sup> déjà exploités. Le début des travaux est prévu en août et la livraison en 2019. Parallèlement, les 41 000 m<sup>2</sup> déjà exploités seront rénovés et un nouveau bâtiment logistique de 18 000 m<sup>2</sup> sera construit.

## Collectivités

**Le Dunkerquois retenu pour le plan national "Territoire d'innovation de grande ambition" (TIGA).** Le projet sur l'adaptation du tissu industriel et portuaire à la transition énergétique a été l'un des 24 retenus par l'Etat, afin de financer des études et d'assurer l'ingénierie (dotation de 367 000 €). Un appel est lancé à tous ceux qui peuvent étoffer ce dossier, dans le domaine de l'hydrogène comme énergie, des énergies renouvelables, de la sobriété énergétique, du numérique, des réseaux de chaleur...

**Candidature de Lille à la Capitale Verte européenne.** La ville ambitionne de décrocher pour 2021 le label européen, qui distingue les politiques en faveur du développement durable, à travers douze critères (mesures en faveur du changement climatique, contre la pollution de l'air, pour la biodiversité, la gestion des déchets...). Le dossier devrait être bouclé pour octobre 2018 et les finalistes seront connus en avril 2019.